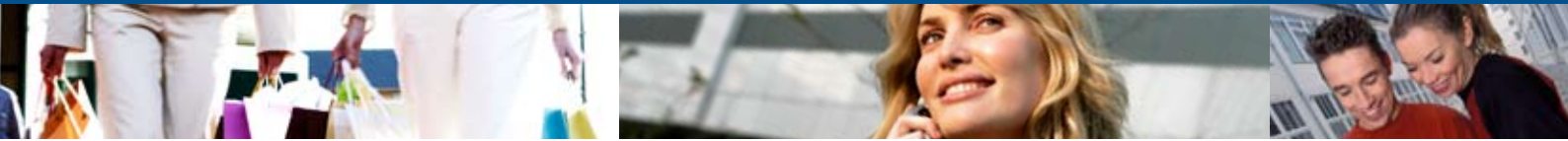




# Offre Parrainage Pour le plaisir de faire découvrir



## Devenez Parrain ... pour le plaisir de faire découvrir

Vous avez déjà utilisé les services de Caisse-Commune, alors vous seuls savez ce que Caisse-Commune a d'unique: c'est le plaisir et la liberté de décider des sorties en voiture sans en supporter les contraintes.

Alors, quelles que soient les raisons de préférer Caisse-Commune - la simplicité d'emploi, la souplesse d'utilisation, la proximité des stations, la disponibilité des véhicules, la tranquillité d'esprit ... - nous savons que vous allez prendre plaisir à faire découvrir cette formule à vos proches.

**Et pour cette raison, Caisse-Commune tient non seulement à vous remercier mais aussi à vous récompenser.**

*Bien amicalement*

*Loïc Mignotte*

Directeur général Caisse-Commune

## Devenez Parrain... et faites préférer la mobilité et la liberté à la possession !

Vous êtes membre de Caisse-Commune et vous maîtrisez maintenant mieux que quiconque tous les bienfaits de l'autopartage : liberté, simplicité, convivialité, économie, partage.

Devenir parrain, c'est faire découvrir à vos proches combien Caisse-Commune est un service innovant autant par sa philosophie que par la simplicité procurée.

Devenir parrain, c'est inciter vos amis, vos proches, à penser la voiture autrement, comme objet de loisir, de sorties en famille, de Week-ends à moindre frais ...

**Devenir parrain, c'est inciter vos proches à goûter à la liberté et à la mobilité chez Caisse-Commune !**



## Que gagnez-vous à être parrain ?

Vous et votre filleul bénéficierez d'heures de location gratuites.

- **4 HEURES DE LOCATION GRATUITES POUR VOUS ET 2 POUR VOTRE FILLEUL**, pour un filleul privé
- **8 HEURES DE LOCATION GRATUITES POUR VOUS ET 4 POUR VOTRE FILLEUL**, pour un filleul professionnel

Tout nouveau parrainage est cumulable sur chaque nouveau filleul.

## Avec Caisse-Commune, le parrainage est simple à présenter !

- 1 Parlez de Caisse-Commune à vos proches,** connaissances et collègues. Expliquez-leur combien ce service vous facilite la vie et allège vos dépenses.
- 2 Remettez à votre filleul la carte** après l'avoir complétée avec votre numéro d'adhérent.
- 3 Pour adhérer,** votre filleul se rend chez Caisse-Commune muni de la carte, remplie avec ses coordonnées.
- 4 Dès l'enregistrement de son adhésion,** vous bénéficiez sur le mois en cours de vos heures gratuites, il en est de même pour votre filleul.

Si vous souhaitez que nous prenions directement contact avec l'un de vos futurs filleuls, **faites-nous parvenir son adresse mail et nous lui enverrons le bon de parrainage.**

Pour vous informer, une seule adresse : [www.caisse-commune.com](http://www.caisse-commune.com)  
Pour nous contacter, un seul numéro de téléphone : **01 43 55 15 95.**

